L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, rue Terre-aux-Boeufs.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 3 JUILLET 1872.

LA CONVENTION.

Election générale du Mardi 2 Juillet.

Vingt-un délégués sont à élire pour la Convention.

Le substitut et M. Mathieu Addison, qui abandonne cette, pour cause d'absence, depuis quatre mois, sont considérés comme démissionnaires, et ensuite quatre jours sont à donner du 1er Janvier 1868 (inclusif), à chaque membre manquant à l'appel.

Avant l'amendement de M. Lyons, qui déclare que l'élection aura lieu, etc., etc., seulement dans ce, lorsque le nombre des votants, etc., n'excédera pas le nombre des votes donnés pour ces différents délégués, etc., etc., il y avait un